

Bilan Accès - Centre / Eure et Loir pour 2008: *Des besoins en main-d'œuvre constants !*

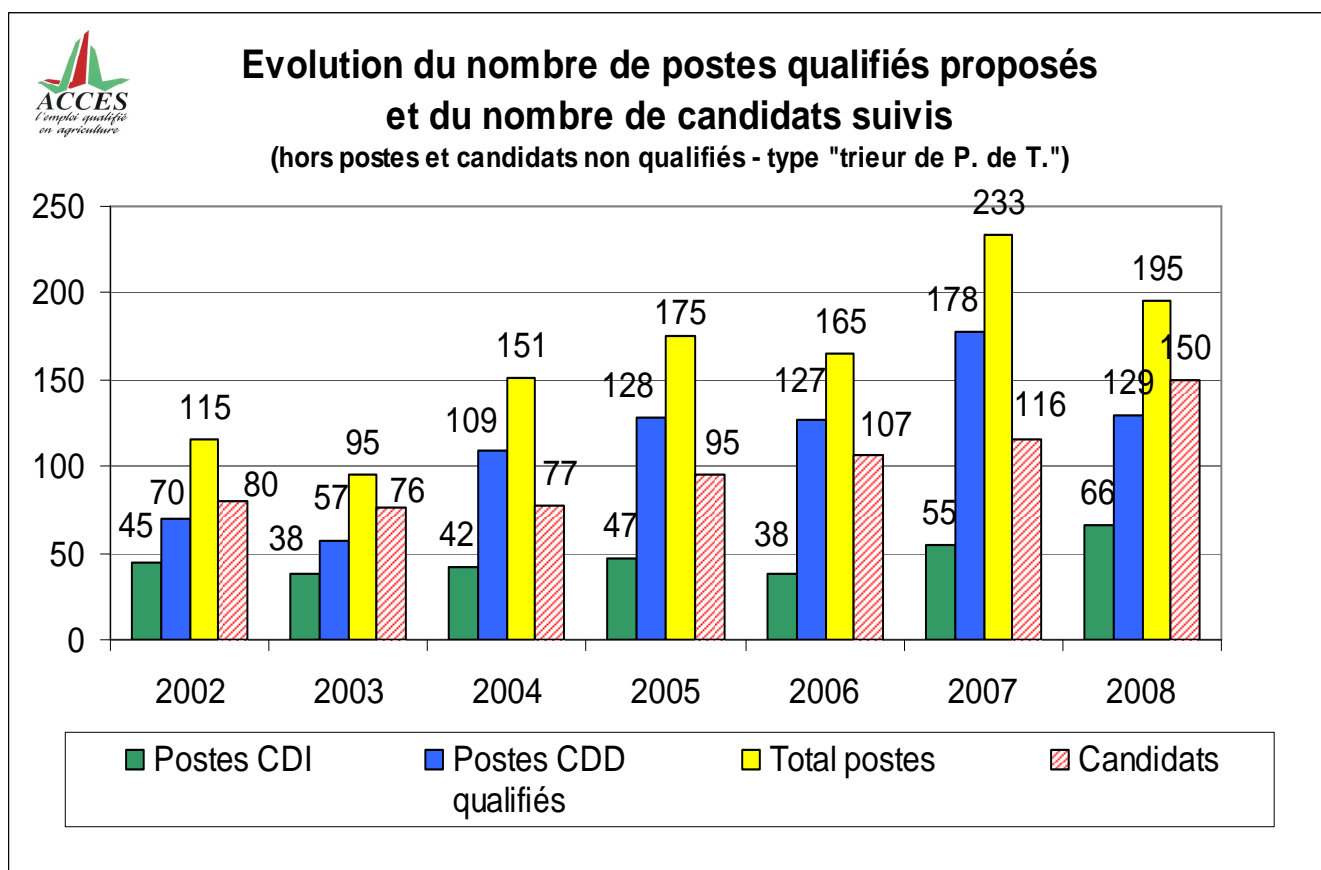
D. Lazier - janvier 2009

Rappel : L'objectif d'Accès - centre est de rapprocher les offres et demandes d'emploi dans les métiers de la production agricole.

Accès Centre est une bourse d'emplois agricoles créée en 1992 par le réseau régional Asavpa, gérée et soutenue en Eure et Loir en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et différents organismes.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution depuis 2002 du **volume des postes qualifiés** proposés en C.D.I. (Contrat à Durée Indéterminée) et C.D.D. (Contrat à Durée Déterminée) et du **volume des demandes d'emploi** (nombre de candidats enregistrés et suivis).

Précision : Les contrats saisonniers non qualifiés de type « trieurs de pommes de terre » - soit une dizaine d'offres d'emploi pour 350 postes proposés en 2008 - ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.



Des offres d'emplois qualifiés en progression :

Depuis 1992, le relais Accès Centre - Eure-et-Loir enregistre et traite un volume significatif d'offres d'emploi.

- Progression du nombre de postes proposés ces deux dernières années; cette situation est essentiellement due à la progression du nombre d'offres d'emploi en C.D.D. qualifiés (cette tendance est une constante sur plusieurs années), mais également au sursaut du volume d'offres en CDI.
- Progression du nombre de C.D.I. proposés depuis deux ans : 66 postes / 2008 au lieu de 45-50 en moyenne (2002 /2007).
- Maintien d'un nombre important de contrats proposés en C.D.D. qualifiés. Cette évolution positive semble exprimer avant tout un meilleur niveau de sollicitation du service Accès-centre par les agriculteurs (meilleure communication en amont, plus d'appels des professionnels ...), surtout en ce qui concerne les entreprises recherchant plusieurs chauffeurs saisonniers (groupes producteurs de « pommes de terre » ETARF, ...).

Les constantes :

- 85 % des offres concernent les secteurs « grandes cultures » et « cultures spécialisées ».
- Pour les C.D.I., il s'agit essentiellement de postes qualifiés polyvalents : nécessitant des compétences en conduite - réglages - entretien des matériels et des bâtiments ...
- Le degré d'autonomie demandée pouvant varier d'une exploitation à une autre.
- Très souvent, les offres ne correspondent pas à des créations d'emploi, mais à des renouvellements de poste après un départ (retraite, démission ...).

Encore trop peu de candidats inscrits (profils qualifiés) :

- Les candidats sont demandeurs d'emploi disponibles ou occupent déjà un poste (personne en « prospection »).
- Progression sensible du nombre de candidats enregistrés depuis trois ans (+ 20 %).
- Un grand nombre de candidats n'est pas domicilié en Eure et Loir (40 % sont originaires et demeurent en dehors du département en 2008).

Malgré une forte progression, le nombre total de candidats demeure insuffisant en comparaison du volume des offres proposées. Le manque de candidats disponibles (profil « salarié qualifié polyvalent de grandes cultures ») rend difficile la gestion des besoins en main-d'œuvre des exploitations. Cette contrainte est réelle pour le recrutement de saisonniers, mais cette situation devient vraiment très pénalisante pour un agriculteur qui cherche à recruter son unique collaborateur qualifié, pour un emploi permanent.